

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	9

SEANCE ORDINAIRE DU 19 mai 2026

L'an deux mil vingt six, le dix neuf mai à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 030-2026 -

Présents : Hervé GUIBELIN, Stéphanie BLANCHON GRENOT, Mathias GIRARDIN, Elfi BARBARIN, David CHECHILLOT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREYON

Date de convocation

12 mai 2026

Absents excusés : Ludovic BARSSEUR qui donne pouvoir à Emile PARROT, Vanessa COURDEROT qui donne pouvoir à Elfi BARBARIN, Pascal COURDEROT

Absent :

Date de l'affichage

22 mai 2026

Secrétaire de séance : Antoine PRIEUR-DREYON

Participation financement travaux Souvenir Français

Vu les travaux prévus par le Souvenir Français sur les tombes des Morts pour la France de la commune,

Vu la volonté d'attribuer une subvention exceptionnelle pour la réalisation de ces travaux après réception d'une estimation des coûts,

Considérant les devis présentés, un pour les matériaux nécessaires de 946.79 € TTC et un pour les plaques de 102.36 € TTC.

Après en avoir échangé, le Conseil Municipal par 9 voix pour :

- valide le financement des matériaux et des plaques,
- indique que la somme de 1049.15 € sera versée sous forme de subventions,
- autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le/La secrétaire,
Antoine PRIEUR-DREYON

Le Maire,
Hervé GUIBELIN



Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-213903081-20260519-2026_D030-DE